



## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

**31 MARS 2010**

<b>1. Rapport de Gestion</b>	<b>Page 2</b>
<b>2. Comptes Annuels Sociaux</b>	<b>Page 14</b>
<b>3. Comptes Consolidés</b>	<b>Page 34</b>
<b>4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes Annuels</b>	<b>Page 64</b>
<b>5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes Consolidés</b>	<b>Page 66</b>
<b>6. Déclaration des personnes physiques responsables du Rapport</b>	<b>Page 68</b>

## RAPPORT de GESTION AU 31 MARS 2010

### Présentation de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010

Au cours de l'exercice écoulé, dans un contexte de crise mondiale, la Société a enregistré un taux de croissance du chiffre d'affaires important, à 10,4%. Cette croissance est en totalité d'ordre externe et résulte de l'acquisition en fin d'exercice précédent, le 3 mars 2009, des sites [www.topachat.com](http://www.topachat.com) et [www.clust.com](http://www.clust.com). Sans ces acquisitions, le chiffre d'affaires de la Société aurait été en léger retrait, reflétant la baisse ininterrompue du marché des produits high-tech observée en France depuis l'année record 2008.

La croissance du chiffre d'affaires distribution a vu un fort développement des ventes de produits informatiques et téléphonie, reflétant la position importante de ces produits pour le site [www.topachat.com](http://www.topachat.com) au détriment des produits Photos et Vidéo Numériques.

La répartition du chiffre d'affaires distribution par familles au 31 mars 2009 et au 31 mars 2010 est la suivante :

	31/03/2009	31/03/2010
Informatique & Téléphonie	54%	58%
Photo et vidéo numérique	14%	11%
Hi Fi, lecteurs DVD, TV	18%	18%
Autres	14%	13%

Le montant du chiffre d'affaires distribution s'élève à 352.675 milliers d'euros contre 320.974 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, en progression de 9,9%.

Le montant des commissions perçues de nos partenaires de la Galerie s'élève à 3.060 milliers d'euros contre 1.305 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, confirmant le bien-fondé de la stratégie suivie depuis 2007.

Le volume d'affaires réalisé sur l'exercice atteint 394,7 millions d'euros, en progression de 16,8% sur l'exercice précédent (338,0 millions d'euros).

Les achats consommés (prix des marchandises vendues et frais annexes, déduction faites des remises obtenues des fournisseurs) progressent de 11,5%. Ce taux, supérieur à la progression du chiffre d'affaires sur la même période, reflète la détérioration du taux de marge brute de 16,8% sur l'ensemble de l'année 2008 / 2009 à un taux de 16,0% au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010.

L'augmentation sensible des ventes de services (garanties complémentaires, publicité...), et le développement rapide de la Galerie n'ont pu compenser un environnement toujours aussi concurrentiel dans un contexte de crise mondiale et de décroissance du marché high-tech en France.

L'effectif moyen total de la Société est passé de 311 à 339 personnes, conséquence de l'acquisition des sites Topachat, Clust et Alapage.

## Faits significatifs de l'exercice

### Acquisition portant sur des actifs du site Alapage.com

Rue du Commerce a acquis, auprès de France Télécom e-commerce, filiale du groupe France Telecom, le 1er septembre 2009 pour un prix de 250.000 euros des actifs du site Alapage.com, spécialiste de loisirs culturels en ligne en France (livres, musiques, DVD, jeux vidéos...). Les acquisitions se composent d'actifs corporels (serveurs) et incorporels (adresse internet – URL, marque, base de données et certains contrats et droit de propriétés intellectuelles), ainsi que du processus logistique, acquisition financée au comptant par prélèvement sur la trésorerie dont dispose la Société.

Des stocks de marchandises ont aussi été repris à un coût égal à leur juste valeur pour 78.000 euros (hors taxe).

### **Présentation des comptes annuels de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010**

Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 mars 2010 ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France (PCG), dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices.

Ces comptes annuels ne comportent aucune modification de présentation ni d'évaluation, par rapport aux exercices précédents.

Pour situer l'activité de la Société au cours de cet exercice, nous vous précisons que les produits d'exploitation réalisés durant l'exercice ont été les suivants :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Chiffres d'affaires	322 279 335	355 737 297	10,4%
Subventions d'exploitation	56 926	29 154	-48,8%
Reprises sur amort., dépréciations et provisions	366 204	223 714	-38,9%
Autres Produits	34 649	19 919	-42,5%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>322 737 114</b>	<b>356 010 083</b>	<b>10,3%</b>

Pour leur part, les charges d'exploitation ont été les suivantes :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Achats de marchandises	270 016 749	307 181 951	13,8%
Variation de stocks (marchandises)	-1 880 969	-8 310 561	341,8%
Achat de matières premières	3 720	0	-100,0%
Autres achats et charges externes	34 797 602	37 641 390	8,2%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 237 032	1 457 386	17,8%
Salaires et traitements	9 802 776	10 861 037	10,8%
Charges sociales	4 325 646	4 887 112	13,0%
Dot. aux amort. sur immobilisations	741 904	833 375	12,3%

Dot. aux prov. sur actif circulant	721 982	1 009 008	39,8%
Dot. aux prov. pour risques	0	0	na
Autres charges	145 868	485 423	232,8%
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>319 912 310</b>	<b>356 046 121</b>	<b>11,3%</b>

Soit le résultat d'exploitation suivant :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	
Résultat d'exploitation	<b>2 824 804</b>	<b>-36 038</b>	<b>-101,3%</b>

Pour sa part, le résultat financier présente les caractéristiques suivantes :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Produits des autres valeurs mob.	6 041	25 090	315,3%
Autres intérêts et produits assimilés	932 534	704 495	-24,5%
Différences positives de change	2 182	779	-64,3%
Reprise sur prov. Et transferts de charges	179 278	143 371	-20,0%
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 120 035</b>	<b>873 735</b>	<b>-22,0%</b>
Dot. aux amortissements et prov.	156	0	-100,0%
Intérêts et charges assimilés	55 758	4 388	-92,1%
Différences négatives de change	213 230	164 396	-22,9%
Charge nette sur cession de VMP	0	0	
<b>Total des charges financières</b>	<b>269 144</b>	<b>168 784</b>	<b>-37,3%</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>850 891</b>	<b>704 951</b>	<b>-17,2%</b>

Enfin le résultat exceptionnel se détermine comme suit :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Produits sur opérations de gestion	90 369	29 111	-67,8%
Produits sur opérations en capital	0	59 936	ns
Reprise sur provisions	0	0	ns
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>90 369</b>	<b>89 048</b>	<b>-1,5%</b>
Charges sur opérations de gestion	568	49 474	ns
Produits sur opérations en capital	0	2 605	ns
Dotations aux amortissements	0	0	ns
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>568</b>	<b>52 079</b>	<b>ns</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>89 801</b>	<b>36 969</b>	<b>-58,8%</b>

Le résultat net comptable évolue donc dans les conditions suivantes :

<b>Résultat avant impôt et participation</b>	<b>3 765 496</b>	<b>705 882</b>	<b>-81,3%</b>
Participation des salariés	438 017	0	ns
Impôt sur les sociétés	1 174 004	97 330	ns
<b>Résultat net comptable</b>	<b>2 153 475</b>	<b>608 552</b>	<b>-71,7%</b>

Il sera proposé à l'assemblée générale l'affectation suivante du résultat :

- Affectation du bénéfice, soit 608.552,45 euros, au report à nouveau qui passera ainsi de 7.885.353,12 euros à 8.493.905,57 euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que la Société n'a pas versé de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Est joint en annexe du présent rapport, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de votre Société au cours des cinq derniers exercices.

#### *Décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance*

	net 31/03/10	Non échéue	0 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 à 120 J	> 120 J
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	31 495	25 939	3 876	303	611	186	580

  

	net 31/03/09	Non échéue	0 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 à 120 J	> 120 J
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	21 975	17 226	3 662	291	555	103	138

La Société règle l'ensemble de ses fournisseurs conformément à la législation LME (loi de modernisation de l'économie n°2008-776 du 4 août 2008). Les montants non réglés à la date d'échéance correspondent soit à des marchandises / prestations non livrés à la date de facturation par le fournisseur, soit à des litiges commerciaux non encore résolus.

#### *Evolution du capital social*

Au 31 mars 2010, le capital de Rue du Commerce est composé de 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur l'exercice se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social (1)
Au 31 mars 2009	11 089 748	0,25	2 772 437,00
Augmentation de capital	0	0,25	0
Au 31 mars 2010	11 089 748	0,25	2 772 437,00

(1) en euros

*Information annuelle sur l'actionnariat*

Au 31 mars 2010, le capital social s'élève à 2.772.437 euros divisé en 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

Conformément à l'article L. 233-13 du Code du commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code du commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des principaux actionnaires au 31 mars 2009 et au 31 mars 2010 :

	Au 31 mars 2010			Au 31 mars 2009		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
<b>1 - Membres du Conseil d'Administration</b>						
Patrick JACQUEMIN	979 107	8,8%	12,7%	979 107	8,8%	12,0%
Gauthier PICQUART	949 650	8,6%	12,3%	949 650	8,6%	11,7%
APAX PARTNERS SA	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
GALILEO PARTNERS	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
<b>2 - Actionnaires institutionnels</b>						
Groupe Apax	1 307 642	11,8%	17,3%	1 307 642	11,8%	16,4%
Groupe Galileo	712 889	6,4%	9,4%	712 889	6,4%	9,0%
Groupe ESD/PESD	0	0,0%	0,0%	800 000	7,2%	10,1%
Nobel Compagnie financière	0	0,0%	0,0%	851 252	7,7%	5,3%
Financière de l'Echiquier	555 550	5,0%	3,7%	555 550	5,0%	3,5%
3 - Autres Nominatifs	174 391	1,6%	2,3%	174 332	1,6%	2,2%
4 - Flottant	6 410 513	57,8%	42,3%	4 759 320	42,9%	29,8%
<b>Total</b>	<b>11 089 748</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>11 089 748</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Par courrier reçu le 9 février 2010, complété par courriers reçus le 11 et 12 février, la société anonyme Nobel (contrôlée par HSBC Holding Plc) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, par suite d'une cession d'actions Rue du Commerce sur le marché :

- le 6 janvier 2010, le seuil de 5% des droits de vote de la Société et détenir à cette date 691.252 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 6,23% du capital et 4,57% des droits de vote de la Société ;
- le 29 janvier 2010, le seuil de 5% du capital de la Société et détenir 541.387 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 4,88% du capital et 3,58% des droits de vote de la Société.

Par courrier reçu le 25 mai 2010, la société anonyme Galileo Partners (société de gestion agissant pour le compte des fonds communs de placement à risques Galileo II et Galileo II B) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 mai 2010, par cession d'actions Rue du Commerce hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et ne plus détenir aucun titre Rue du Commerce.

Par courrier reçu le 25 mai 2010, la société par actions simplifiée Parinvest (indirectement contrôlée par la société Rallye, elle-même contrôlée indirectement par Monsieur Jean-Charles Naouri) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 mai 2010, par suite d'une acquisition d'actions Rue du Commerce sur le marché et hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de

vote de la Société et détenir 796.811 actions Rue Du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 7,19% du capital et 5,53% des droits de vote de la Société.

*Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres :*

Aucune opération d'achat ou de vente de titre Rue du Commerce par ses dirigeants n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010.

*Information sur l'actionnariat salarié*

Le dernier plan de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises destinés aux salariés a expiré le 30 septembre 2009, sans qu'aucun salarié n'exerce une quelconque option au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 (prix de souscription supérieur au cours de bourse pendant tout l'exercice).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des plans d'options de souscription et/ou d'achat d'actions encore en vigueur au cours de l'exercice.

	Options de souscription d'actions			
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	28/09/2006	28/09/2006	27/09/2007	22/09/2009
Date du Conseil d'administration	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	21/10/2009
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000	246 700
Nb total d'options restantes au 31/03/09	73 000	212 500	100 700	0
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	0	0	0	0
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	2000	34 500	12 800	5 300
Nb total d'options restantes au 31/03/10	71 000	178 000	87 900	241 400

État de la participation des salariés au capital social au titre des formes d'actionnariat collectif définies à l'article L. 225-102 du Code de commerce :

Aucune action Rue du Commerce n'est détenue par les salariés dans le cadre d'un PEE (plan d'épargne entreprise) ou d'un FCPE (fond commun de placement d'entreprise) géré collectivement.

*Actions détenues en propre*

L'assemblée générale mixte de la Société du 22 septembre 2009 (6<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions (le "**Programme de Rachat**"), conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, du Règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**") ou de toute disposition qui viendrait s'y substituer.

Le Conseil d'administration a mis en œuvre ce Programme de Rachat au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010. Les modalités des achats effectués sont décrites ci-dessous.

### Programme de Rachat 2009

Le Programme de Rachat a été adopté pour une période de 18 mois à compter du 22 septembre 2009. En vertu de cette autorisation, le prix unitaire maximum d'achat a été fixé à 12 euros.

Le Conseil d'administration est autorisé à procéder à l'achat de ses propres actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à quelque moment que ce soit, ou représentant jusqu'à 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à quelque moment que ce soit, s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers, les différents objectifs du Programme de Rachat sont les suivants, par ordre de priorité décroissant :

- a) assurer la liquidité et animer le marché de l'action Rue du Commerce, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- b) de couvrir des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou de ses filiales et plus précisément à l'effet :
  - o de couvrir des plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux éligibles et/ou de certains d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés de son Groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce ;
  - o d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et anciens salariés au titre de leur participation à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe ;
  - o d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- c) de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- d) de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution d'actions de la Société ;
- e) de les annuler, totalement ou partiellement, en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres et le résultat par action ;
- f) de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, de réaliser toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'assemblée générale mixte de la Société du 22 septembre 2009 (18<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le Conseil d'administration à annuler, en une ou plusieurs fois, les actions acquises par la Société au titre de la mise en œuvre de l'autorisation donnée à la 6<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale, dans la limite de 10 % du capital social de la Société par période de 24 mois et réduire corrélativement le capital social.

### Rachats et ventes d'actions réalisés par Rue du Commerce au cours de l'exercice



### **1. Rachats et ventes effectués en vue d'assurer la liquidité et animer le marché de l'action Rue du Commerce**

Le 30 septembre 2005, Rue Du Commerce a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI (devenue l'AMAFI) approuvée par l'instruction de l'Autorité des marchés financiers du 22 mars 2005 à PORTZAMPARC S.A.

Au titre de ce contrat, la Société était propriétaire, à la date du 31 mars 2010, de 9.227 actions détenues en propre, représentant 0,08% du capital de Rue du Commerce, valorisées 44 milliers d'euros. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Au cours de l'exercice et au titre de ce contrat d'animation du marché, 83.858 actions ont été achetées à un cours moyen de 4,58 euros et 89.474 actions cédées au cours moyen de 4,52 euros.

### **2. Rachats en vue de la conservation et de la remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe**

La Société a lancé un programme de rachat de ses propres titres en vue de financer d'éventuelles acquisitions.

A la date du 31 mars 2010, la Société était propriétaire au titre de cet objectif de 50.766 actions, soit 0.5% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société.

Ces 50.766 actions étaient valorisées 242 milliers d'euros au 31 mars 2010. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Le montant des frais de négociation s'est élevé à 1.093,56 euros.

Ces actions n'ont fait l'objet d'aucune utilisation ou nouvelle réallocation au 31 mars 2010.

## **Perspectives d'avenir**

En 2011, la Société entend poursuivre en dépit d'un environnement très dégradé le modèle de croissance rentable mis en œuvre depuis plusieurs années autour des produits high-tech, des services et de la Galerie.

## **Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice**

Un projet de réorganisation de la société Rue du Commerce est actuellement soumis aux instances représentatives du personnel pour information et consultation. Ce projet doit permettre à notre Société de sauvegarder sa compétitivité dans un contexte de concurrence exacerbée et sur un marché du high-tech en crise.

A l'exception des faits mentionnés ci-dessus, il n'existe à la date d'établissement du présent rapport aucun élément important susceptible d'être signalé pouvant avoir une influence significative sur la marche de l'entreprise et sur les états financiers clos au 31 mars 2010.

## Montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement

Il est précisé que la Société n'a engagé aucune dépense somptuaire telle que visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Le montant des pénalités et amendes non déductibles, comptabilisés sur l'exercice, s'élève à 125 euros.

## Informations sur les risques

### *Risque de taux d'intérêt et de liquidité*

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et ABN Amro (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions auront lieu au cours du mois d'octobre 2010 pour renouveler les facilités de trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours : pour l'exercice 2009 / 2010 ont ainsi été obtenus des crédits de campagne additionnels à hauteur de 10 millions d'euros auprès de LCL et de 2 millions auprès d'HSBC.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité. Pour les mêmes raisons, la Société n'est pas exposée à un quelconque risque de taux d'intérêt.

### *Risque sur actions*

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la Société est placée en produits monétaires sans risques.

### *Risque de change*

La Société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2010.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

### *Risque de crédit*

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

## Activité de la filiale de la Société durant l'exercice écoulé

Au 31 mars 2010, Rue du Commerce a pour seule filiale, détenue à 100%, la société Maxidome, SAS au capital social de 37.000 euros. Cette Société n'a eu aucune activité commerciale au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

La Société a pour objectif constant d'adapter ses moyens financiers et humains à l'évolution de l'activité prévisible à moyen terme.

La Société ne prévoit pas d'avoir recours à de l'endettement moyen ou long terme pour faire face à l'évolution des affaires, compte tenu de la structure du bilan et du besoin en fonds de roulement qui en découle et des investissements limités.

La Société prévoit toutefois de demander à ses partenaires financiers le renouvellement des autorisations de découvert accordées, pour couvrir notamment les besoins de financement liés à l'augmentation temporaire du volume des stocks en fin d'année.

### **Activités en matière de recherche et développement**

Les équipes informatiques de la Société travaillent quotidiennement au développement et à l'amélioration des outils informatiques afin d'optimiser le fonctionnement du site et le traitement de l'information. La Société n'a pas d'autre activité en matière de recherche et développement.

### **Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code du commerce**

Vos commissaires aux comptes, dans leur rapport spécial, ont établi en application de l'article L. 225-40 et suivants du Code du commerce, l'état des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants dudit Code. Il est précisé qu'en application de la loi du 15 mai 2001, modifiant l'article L. 225-39 du Code du commerce, votre Président a confirmé au Conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de la Société qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue ou n'a poursuivi ses effets au cours de l'exercice 2009/2010.

Il est précisé qu'un contrat de services, portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, a été conclu le 12 juin 2009 entre la société Patjack SAS, dont le dirigeant (et également actionnaire) est Monsieur Patrick Jacquemin, administrateur de Rue du Commerce, et la société Rue du Commerce. La société PatJack SAS a au cours de l'exercice 2009 / 2010 facturé à la société Rue du Commerce des prestations pour un montant de 76.000 euros H.T.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de Rue du Commerce dans sa séance du 27 avril 2009. Les prestations effectuées dans le cadre de cette convention ont porté principalement sur des domaines d'assistance dans le domaine stratégique et marketing de la Société et en matière de copie privée.

### **Rémunérations des mandataires sociaux en 2009 / 2010**

Le montant global des rémunérations allouées aux organes de direction du Groupe à raison de leurs fonctions au sein des sociétés du Groupe s'élève, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010, à 323 milliers d'euros.

(en euros)	31/03/09	31/03/10
<b>Gauthier PICQUART – Président Directeur Général</b>		
Rémunération Fixe	204 000	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 512	9 427
<b>TOTAL</b>	<b>213 512</b>	<b>213 427</b>
<b>Patrick JACQUEMIN – Directeur Général Délégué *</b>		
Rémunération Fixe	136 000	0
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	8 646	0
<b>TOTAL</b>	<b>144 646</b>	<b>0</b>

\* Monsieur Patrick Jacquemin a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué le 30 novembre 2008.

Monsieur Gauthier Picquart ne bénéficie d'aucune rémunération variable.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

Les membres des organes de direction ne bénéficient de même d'aucun engagement pris par la Société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou au changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

## Impact social et environnemental

L'effectif moyen salarié se présente ainsi :

	31/03/09	31/03/10
Hommes	160	174
Femmes	151	165
<b>TOTAL</b>	<b>311</b>	<b>339</b>
Contrats à durée indéterminée	248	293
Contrats à durée déterminée	63	45
<b>TOTAL</b>	<b>311</b>	<b>338</b>
Cadres	110	119
Employés	201	220
<b>TOTAL</b>	<b>311</b>	<b>339</b>

La durée du temps de travail hebdomadaire est de 35 heures dans toute l'entreprise.

La masse salariale a évolué de la façon suivante :

	31-mars-09	31-mars-10
Charges salariales	9 803	10 861
Charges sociales	4 326	4 887
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>14 129</b>	<b>15 748</b>

Un plan de formation est mis en place, et comprend des formations aux langues étrangères, au management, ou à des domaines spécifiques liés à l'activité de la Société.

Aucune provision pour participation des salariés n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2009 / 2010 contre 438.017 euros au titre de l'exercice précédent. Il n'est pas prévu de plan d'intéressement.

La Société est en cours d'audit de renouvellement de sa certification ISO 14001.

La Société est adhérent des éco-organismes suivants : Eco-emballage, Eco-Systèmes (DEEE) et Eco-folio.

### **Droit Individuel de formation**

Les articles L. 6323-1 et suivants du Code du Travail ouvrent pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 15.645 heures au 31 mars 2010.

### **Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

En vertu de l'autorisation conférée au Conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 22 septembre 2009, le Conseil d'administration peut procéder à des achats d'actions de la Société dans la limite de 5 ou 10% du capital social de la Société.

## Comptes sociaux



31 mars 2010

## 1. BILAN

BILAN ACTIF en euros	31-mars-10			31-mars-09
	Brut	Amortissements	Net	Net
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 705 353	1 371 838	333 515	20 636
Fonds commercial	154 169		154 169	154 169
Autres immobilisations incorporelles	1 441 905	1 383 876	58 029	130 621
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>3 301 427</b>	<b>2 755 714</b>	<b>545 713</b>	<b>305 426</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 281	3 281		34 653
Autres immobilisations corporelles	3 964 270	2 717 451	1 246 819	818 145
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>3 967 551</b>	<b>2 720 732</b>	<b>1 246 819</b>	<b>852 798</b>
Participations	37 000		37 000	37 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	552 715		552 715	315 269
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>589 715</b>		<b>589 715</b>	<b>352 269</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 858 693</b>	<b>5 476 446</b>	<b>2 382 247</b>	<b>1 510 493</b>
Stock de matières premières				
Stock d'en-cours de product. de biens				
Stock d'en-cours de product. de services				
Stock de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	29 610 630	833 979	28 776 651	20 591 057
<b>Total Stocks et en-cours</b>	<b>29 610 630</b>	<b>833 979</b>	<b>28 776 651</b>	<b>20 591 057</b>
Avances, acomptes versés sur commandes	131 618		131 618	136 605
Créances clients et comptes rattachés	20 514 742	2 775 794	17 738 948	16 769 047
Autres créances	7 123 353		7 123 353	4 900 593
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Total Créances</b>	<b>27 769 713</b>	<b>2 775 794</b>	<b>24 993 919</b>	<b>21 806 245</b>
Valeurs mobilières de placement				17 045 159
Disponibilités	17 672 202		17 672 202	3 553 315
Charges constatées d'avance	658 338		658 338	386 264
<b>Total Disponibilités et divers</b>	<b>18 330 540</b>		<b>18 330 540</b>	<b>20 984 738</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>75 710 883</b>	<b>3 609 773</b>	<b>72 101 110</b>	<b>63 382 040</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
Primes remboursement des obligations				
<b>Ecart de conversion actifs</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>83 569 576</b>	<b>9 086 219</b>	<b>74 483 357</b>	<b>64 892 533</b>

<b>BILAN PASSIF</b>	<b>31-mars-10</b>	<b>31-mars-09</b>
en euros	<b>Net</b>	<b>Net</b>
Capital social ou individuel	2 772 437	2 772 437
Prime d'émission	21 314 411	21 314 411
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	277 244	274 851
Réserves Statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 885 353	5 734 271
Résultat de l'exercice	<u>608 552</u>	<u>2 153 475</u>
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>32 857 997</b>	<b>32 249 445</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>32 857 997</b>	<b>32 249 445</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	75 898	
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>75 898</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 820	7 425
Emprunts et dettes financières divers		
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>7 820</b>	<b>7 425</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 494 720	21 974 548
Dettes fiscales et sociales	6 572 585	7 387 148
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 701	1 701
Autres dettes	<u>2 836 547</u>	<u>2 556 933</u>
<b>DETTES DIVERSES</b>	<b>40 905 553</b>	<b>31 920 330</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	636 089	715 333
<b>DETTES</b>	<b>41 549 462</b>	<b>32 643 088</b>
Ecart de conversion actif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74 483 357</b>	<b>64 892 533</b>



## 2. COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (1ère partie) en euros	31-mars-10			31-mars-09
	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises	324 900 729	8 629 866	333 530 595	304 993 501
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 150 233	1 056 469	22 206 702	17 285 834
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>346 050 962</b>	<b>9 686 335</b>	<b>355 737 297</b>	<b>322 279 335</b>

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			29 154	56 926
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			223 714	366 204
Autres produits			19 919	34 649
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>356 010 084</b>	<b>322 737 114</b>

Achats de marchandises			307 181 951	270 016 749
Variation de stock de marchandises			-8 310 561	-1 880 969
Achats de matières premières et autres approvisionnements				3 720
Variation de stock (matières premières)				
Autres achats et charges externes			37 641 390	34 797 602
<b>CHARGES EXTERNES</b>			<b>336 512 780</b>	<b>302 937 102</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>			<b>1 457 386</b>	<b>1 237 032</b>
Salaires et traitements			10 861 037	9 802 776
Charges sociales			4 887 112	4 325 646
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>			<b>15 748 149</b>	<b>14 128 422</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations			833 375	741 904
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 009 008	721 982
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 842 383</b>	<b>1 463 886</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>485 423</b>	<b>145 868</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>356 046 121</b>	<b>319 912 310</b>

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-36 037</b>	<b>2 824 804</b>
--------------------------------	--	--	----------------	------------------

COMPTE DE RESULTAT (2ème partie)	31-mars-10	31-mars-09
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-36 037</b>	<b>2 824 804</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	25 090	6 041
Autres intérêts et produits assimilés	704 495	932 534
Reprises sur provisions et transferts de charges	779	2 182
Différences positive de change	143 371	179 278
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>873 735</b>	<b>1 120 035</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		156
Intérêts et charges assimilées	4 388	55 758
Différences négatives de change	164 396	213 230
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>168 784</b>	<b>269 144</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>704 951</b>	<b>850 891</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>668 914</b>	<b>3 675 695</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 111	90 369
Produits exceptionnels sur opérations en capital	59 936	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>89 047</b>	<b>90 369</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49 474	568
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 605	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>52 079</b>	<b>568</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>36 968</b>	<b>89 801</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		438 017
Impôts sur les bénéfices	97 330	1 174 004
TOTAL DES PRODUITS	356 972 866	323 947 519
TOTAL DES CHARGES	356 364 314	321 794 044
<b>BENEFICE ou (PERTE)</b>	<b>608 552</b>	<b>2 153 475</b>

### 3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX - EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

#### 1. Informations relatives à l'entreprise

En date du 9 juin 2010, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers de Rue de Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2010 dont le total est de 74.483.357 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 608.552 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er avril 2009 au 31 mars 2010.

#### 2. Évènements significatifs de la période

##### Acquisition d'éléments corporels et incorporels représentatifs de l'activité du site Alapage (offre de biens culturels)

Rue du Commerce a acquis, auprès de France Télécom e-commerce, le 01 septembre 2009 pour un prix de 250 k€ des actifs corporels (serveurs) et incorporels (adresse internet – URL, marque, base de données et certains contrats et droit de propriétés intellectuelles), ainsi que le processus logistique, acquisition financée au comptant par prélèvement sur la trésorerie dont dispose la société.

Des stocks de marchandises ont aussi été repris à un coût égal à leur juste valeur pour 78 K€.

#### 3. Règles et Méthodes comptables

Les comptes sociaux sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

##### **Conformité aux normes comptables**

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France (PCG) dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

##### **Conversion des monnaies étrangères**

La monnaie fonctionnelle et de présentation de Rue de Commerce est l'euro (€). Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture.

## Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec les sociétés du groupe Rue du Commerce consolidées.

## Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, un test de dépréciation (perte de valeur) est effectué en cas d'indice de perte de valeur des actifs.

Pour chaque actif concerné, la valeur nette comptable au bilan des actifs est comparée à la valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur d'usage est calculée à partir des estimations des avantages économiques futurs attendus. Dans la généralité des cas, elle est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF). Elle est estimée soit directement, soit indirectement au travers de l'estimation de la valeur d'usage de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle les actifs concernés appartiennent.

La valeur vénale correspond au prix auquel la société pourrait prétendre au titre de la cession de l'actif testé, diminué des coûts de vente. Ce prix net des coûts de vente est généralement estimé en appliquant un multiple de valorisation actualisé au résultat opérationnel moyen estimé sur 3 ans généré par l'actif testé.

Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur nette comptable au bilan est supérieure à la valeur actuelle.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou leur prix de revient. Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de création et du développement, dans les phases initiales, du site internet rueducommerce.com (totalement amortis à ce jour)
- Des noms de domaine et la marque Alapage
- Des logiciels
- Des fonds commerciaux (rachat du fonds de commerce de CD AND CO pour 91 k€ en septembre 2001 et rachat des fonds commerciaux TopAchat et Clust pour 63 k€ en mars 2009, tous ces fonds étant toujours exploités actuellement)
- Des bases de données

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations.

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Durées d'amortissement</b>
Noms de domaine internet	Non amorti
Fonds commercial	Non amorti
Marque & bases de données	3 ans
Logiciels	1 an

#### Fonds commercial CD & CO :

Le fonds de commerce acquis comprenait notamment l'activité de vente aux administrations et aux écoles, activité en forte croissance, qui a généré sur l'exercice clos le 31 mars 2010 un chiffre d'affaires de 32,4 millions d'euros. Aucun indice de perte de valeur n'étant identifié, la société considère donc qu'il n'y a pas lieu de procéder à une dépréciation de ce fonds de commerce au 31 mars 2010.

#### Fonds commercial TopAchat / Clust :

Le fonds de commerce acquis comprend notamment l'activité de vente sur Internet, via 2 sites exploités sous les enseignes Topachat.com et Clust.com, d'une vaste gamme de produits relatifs notamment au domaine de l'informatique, des nouvelles technologies de l'information et de la communication à destination des particuliers. Cette activité a généré au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 un chiffre d'affaires de 41,3 millions d'euros. Aucun indice de perte de valeur n'étant identifié, la société considère donc qu'il n'y a pas lieu de procéder à une dépréciation de ce fonds de commerce au 31 mars 2010.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	<b>Durées d'amortissement</b>
• Agencements et Installations	3 ans
• Mobilier, matériel de bureau et inf.	3 ans
• Central téléphonique (autocommutateur)	5 ans

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent essentiellement les actions de la société détenues en propre, les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts qui sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement.

Les actions Rue du Commerce détenues en propre, en raison du contrat de liquidité signé avec la société Portzamparc (voir plus loin la description de ce contrat) ou du contrat de croissance externe sont classées en immobilisations financières et représentent respectivement 44 et 189 milliers d'euros de valeur brute.

#### Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsque la valeur nette comptable des stocks à la clôture devient supérieure à la valeur de réalisation. La valeur de réalisation est déterminée en fonction des perspectives de ventes.

Les articles assemblés sont valorisés à la somme des coûts d'achat de leurs composants.

### **Clients et créances rattachées**

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Une dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, la valeur d'inventaire des créances étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses.

### **Autres créances**

Les autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur nette comptable des créances devient inférieure à la valeur recouvrable, qui elle est appréciée à chaque clôture.

### **Trésorerie et Valeurs Mobilières de Placement**

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique et font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable. Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des Sicav de trésorerie régulières.

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges commerciaux ou prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

### **Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Au 31 mars 2010, les avantages postérieurs à l'emploi accordés aux salariés de Rue du Commerce correspondent exclusivement aux indemnités de départ à la retraite. Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés de la société présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003.

L'engagement pour retraite n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux mais indiqué en engagement hors bilan.

## **4. Recours à des estimations**

Pour préparer les informations financières, conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs, ainsi que les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date d'établissement de ces

informations financières, et les montants présentés au titre des produits et charges de la période.

Les principales estimations utilisées par la Direction concernent :

- les provisions pour risque et charges (cf. 14)
- les dépréciations des créances clients (cf. 9)
- La dépréciation des stocks (cf. 8)

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Ces estimations et appréciations sont susceptibles d'être modifiées au cours des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements.

## 5. Produits et charges

### Chiffre d'affaires

La société comptabilise son chiffre d'affaires selon les modalités suivantes :

Ventes de produits high-tech : Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de l'expédition des produits.

Ventes de la Galerie : La commission est constatée à la livraison des marchandises par le partenaire.

Ventes de services : Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par un partenaire, est reconnu à l'expédition des produits. Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par Rue du Commerce, est pris à l'avancement au cours de la période sur laquelle le service est offert.

Prestations publicitaires : Le chiffre d'affaires de la régie est reconnu lorsque la publicité a été diffusée sur un ou plusieurs sites de la Société.

Les réductions accordées aux clients lors de la vente sont immédiatement déduites du prix de vente.

A la clôture de chaque exercice, la société enregistre dans le poste « avoirs à émettre » le montant total des bons d'achats adressés à ses clients, encore valides, et non utilisés.

### Autres produits

(en k€)	31-mars-09	31-mars-10
Subventions publiques	57	29
Autres produits	35	20
<b>Total Autres produits</b>	<b>92</b>	<b>49</b>

Des subventions publiques ont été reçues pour favoriser l'emploi de certaines catégories du personnel.

**Frais de personnel**

(en k€)	31-mars-09	31-mars-10
Charges salariales	9 803	10 861
Charges sociales	4 326	4 887
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>14 129</b>	<b>15 748</b>

**Produits et charges financiers**

Les produits financiers sont principalement constitués par les profits réalisés par le placement de la trésorerie excédentaire en Sicav de trésorerie régulières, par les escomptes pour paiement anticipé réalisés auprès de nos fournisseurs, par les profits de change réalisés sur nos dettes fournisseurs et par les gains réalisés sur les cessions de nos actions détenus en propres.

Les charges financières sont principalement constituées par les intérêts débiteurs versés à nos banques, les pertes de changes réalisées sur nos dettes fournisseurs, les pertes réalisées sur les Sicav et les pertes réalisées sur les cessions de nos actions détenues en propres.

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits exceptionnels sont principalement constitués par des indemnités perçues suite à la résolution favorable pour la société de litiges commerciaux.

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées de pénalités et amendes versées au Trésor Public ou organismes sociaux.

**6. Impôts sur le résultat**

Une charge d'impôt de 97.330 euros a été constatée pour l'exercice clos le 31 mars 2010.



## 7. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

### Valeurs brutes (en milliers d'euros)

	Fonds de Commerce	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Autres Immos Financières
Au 31 mars 2009	154	1 356	1 305	2 815	38	2 948	2 986	353
Acquisitions	0	349	137	486	0	981	981	817
Reclassement	0	0	0	0	-35	35	0	0
Cessions	0	0	0	0	0	0	0	581
Au 31 mars 2010	154	1 705	1 442	3 301	3	3 964	3 967	589

### Amortissements (en milliers d'euros)

	Fonds de Commerce	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Autres Immos Financières
Au 31 mars 2009	0	1 335	1 175	2 510	3	2 130	2 133	1
Dotations	0	37	209	246	0	587	587	0
Reprises	0	0	0	0	0	0	0	1
Au 31 mars 2010	0	1 372	1 384	2 756	3	2 717	2 720	0

### Valeurs nettes (en milliers d'euros)

	Fonds de Commerce	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Autres Immos Financières
Au 31 mars 2009	154	21	130	305	35	818	853	352
Au 31 mars 2010	154	333	58	545	0	1 247	1 247	589

**8. Stocks**

(en k€)	31/03/09	31/03/10
<b>Valeur Brute</b>	<b>21 300</b>	<b>29 611</b>
Provisions	-709	-834
<b>Valeur Nette</b>	<b>20 591</b>	<b>28 777</b>

**9. Clients et autres créances**

(en k€)	Brut 31/03/10	Prov.	Net 31/03/10	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans	Net 31/03/09
Avances et Acomptes	132	0	132	132	0	0	137
Créances Clients et rattachées	20 515	-2 776	17 739	17 739	0	0	16 769
Autres créances et comptes de régularisation	7 782	0	7 782	7 782	0	0	5 287
<b>Total créances de l'actif circulant</b>	<b>28 429</b>	<b>-2 776</b>	<b>25 653</b>	<b>25 653</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 193</b>

**10. Fournisseurs et autres dettes**

(en k€)	31/03/09 Net	31/03/10 Net
Fournisseurs	18 702	28 242
Fournisseurs, factures non parvenues	3 273	3 253
<b>Total Dettes fournisseurs</b>	<b>21 975</b>	<b>31 495</b>
Personnel et Comptes rattachés	1 664	1 121
Sécurité Sociale et autres organismes	1 460	1 647
Etat – TVA	2 351	3 004
Etat – IS	1 174	0
Autres impôts et taxes	739	800
Autres dettes	2 557	2 839
<b>Total Autres dettes</b>	<b>9 945</b>	<b>9 411</b>

**11. Capital émis et réserves****Capital social**

Au 31 mars 2010, le capital de la société Rue du Commerce est composé de 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur l'exercice se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social (en euros)
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>11 089 748</b>	<b>0,25</b>	<b>2 772 437</b>
Augmentation de capital (conversion de BSPCE)	0	0,25	0
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>11 089 748</b>	<b>0,25</b>	<b>2 772 437</b>

### Contrat de liquidité

Depuis le 30 septembre 2005 et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, la société RUE DU COMMERCE a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005 à PORTZAMPARC S.A.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € ont été affectés au compte de liquidité.

A la date du 31 mars 2010, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 9.227 actions détenues en propre, valorisées 44 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

### Contrat de croissance externe

Par ailleurs, la société RUE DU COMMERCE a conclu le 01 avril 2009 une convention avec la société PORTZAMPARC permettant à la société d'acquérir ses propres actions en vue de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

A la date du 31 mars 2010, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 50.766 actions détenues en propre, valorisées 242 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

### Établissement teneur de titres

CACEIS Corporate Trust, anciennement Crédit Agricole Caisse d'Epargne Investor Services – Euro Emetteurs Finance, 14 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy les Moulineaux, a été désigné comme mandataire pour assurer la tenue des comptes de propriétaires d'actions nominatives.

### Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres de la société se présente comme suit :

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES en k€	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total
<b>CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2008</b>	<b>2 748</b>	<b>21 044</b>	<b>1 762</b>	<b>4 247</b>	<b>29 801</b>
Affectation du résultat au 31/03/2008			4 247	-4 247	0
Augmentation de capital (BSPCE)	24	270			294
Résultat de l'exercice				2 154	2 154
<b>CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2009</b>	<b>2 772</b>	<b>21 314</b>	<b>6 009</b>	<b>2 154</b>	<b>32 249</b>
<b>CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2009</b>	<b>2 772</b>	<b>21 314</b>	<b>6 009</b>	<b>2 154</b>	<b>32 249</b>
Affectation du résultat au 31/03/2009			2 154	-2 154	0
Augmentation de capital (BSPCE)					0
Résultat de l'exercice				609	609
<b>CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2010</b>	<b>2 772</b>	<b>21 314</b>	<b>8 163</b>	<b>609</b>	<b>32 858</b>

## 12. Stock-options

Les tableaux présentés ci-après donnent le détail des plans relatifs à l'actionnariat salarié en vigueur.

	Options de souscription d'actions			
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	28/09/2006	28/09/2006	27/09/2007	22/09/2009
Date du Conseil d'administration	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	21/10/2009
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000	246 700
Nb total d'options restantes au 31/03/09	73 000	212 500	100 700	0
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	0	0	0	0
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	2000	34 500	12 800	5 300
Nb total d'options restantes au 31/03/10	71 000	178 000	87 900	241 400
<b>Périodes d'exercice des options</b>	-	-	-	-
1ère période du	03/10/08	14/05/09	19/02/10	21/10/11
au	02/10/09	13/05/10	18/02/11	20/10/12
2ème période du	03/10/09	14/05/10	19/02/11	21/10/12
au	02/10/10	13/05/11	18/02/12	20/10/13
3ème période du	03/10/10	14/05/11	19/02/12	21/10/13
au	02/10/16	13/05/17	18/02/18	20/10/19
Condition d'exercice des options				
1ère période	50 % du nombre total des options pouvant être souscrites			
2ème période	75 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
3ème période	100 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	5,03

## 13. Emprunts et dettes financières

La société n'a aucun emprunt au 31 mars 2010. Sont inscrits au bilan dans les dettes financières les découverts bancaires d'un montant non significatif.

#### 14. État des Provisions et Dépréciations

En k€	Provision pour risques	Provision pour charges	Dépréciation sur stock	Dépréciation sur compte client	Dépréciation sur autres créances
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>709</b>	<b>1 968</b>	<b>0</b>
Dotations	76	0	125	808	0
Reprises	0	0	0	0	0
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>834</b>	<b>2 776</b>	<b>0</b>

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2 488 milliers d'euros.

A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans ce cadre, au mois de juillet 2007, l'administration fiscale a mis en œuvre le recouvrement de la rectification de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros, la Société s'en étant acquitté au mois d'août 2007.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a donc été reprise au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice ouvert au 1 avril 2007, concomitamment au paiement effectué en août 2007.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce a introduit une requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif de Montreuil le 09 mars 2010, et demande le dégrèvement pur et simple de l'ensemble des rappels de TVA et des pénalités. (2.488 milliers d'euros hors intérêts).

#### 15. Avantages du personnel

##### **Plan d'intéressement des salariés au capital**

Il n'existe pas, à l'exception des plans de stock-options détaillés plus haut et de la participation légale, de plan d'intéressement des salariés au capital.

##### **Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

L'engagement pour indemnités de fins de carrière est calculé sur la base d'hypothèses actuarielles.

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement au 31 mars 2010 sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation : Le taux de référence pour des régimes du type des IFC est le taux des obligations d'entreprise de haute qualité de maturité 10 ans, soit 4,00%

b) l'application des dispositifs de la loi Fillon, dans le cas général, les employés doivent cumuler un nombre d'années de service prédéfini afin de bénéficier de leur retraite légale à taux plein. Le nombre d'années de service requis est fonction de l'année de départ à la retraite comme suit :

Retraite en 2009,	40,25	années de service,
Retraite en 2010,	40,50	années de service,
Retraite en 2011,	40,75	années de service,
Retraite après 2012,	41,00	années de service.

L'âge moyen de la population bénéficiaire étant de 30 ans, les salariés partiront en moyenne à la retraite après 2012. En faisant l'hypothèse que l'âge de début de carrière est de 21 ans pour les non cadres et 23 ans pour les cadres, l'âge de départ à la retraite serait donc de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres.

c) l'application de taux d'augmentation des salaires différenciés pour les cadres et les non cadres de respectivement 3% et 3% (inflation comprise)

d) Table de mortalité : la table TV 88-90 a été retenue

e) Probabilité de présence à l'âge de départ en retraite : l'application du taux défini par tranche d'âge a été retenu de la manière suivante :

Tranches d'âge	Probabilité de présence
de 18 à 39 ans	20%
de 40 à 49 ans	50%
de 50 à 59 ans	99%
60 ans et au-delà	100%

f) Taux de charges patronales : 45%.

Ces hypothèses conduisent à l'évaluation de l'engagement pour indemnités de fin de carrière de 148 milliers d'euros au 31 mars 2010. Ce dernier n'est pas provisionné dans les comptes sociaux, et apparaît donc dans les engagements hors bilan.

#### **Droit Individuel de formation**

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 15.645 heures au 31 mars 2010.

## 16. Rémunération des dirigeants et des organes de Direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction à raison de leurs fonctions au sein de la société s'élève, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010, à 213 milliers d'euros.

(en euros)	31/03/09	31/03/10
<b>Gauthier PICQUART – Président Directeur Général</b>		
Rémunération Fixe	204 000	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 512	9 427
<b>TOTAL</b>	<b>213 512</b>	<b>213 427</b>
<b>Patrick JACQUEMIN – Directeur Général Délégué *</b>		
Rémunération Fixe	136 000	0
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	8 646	0
<b>TOTAL</b>	<b>144 646</b>	<b>0</b>

\* Monsieur Patrick Jacquemin a quitté ses fonctions de directeur général délégué le 30 novembre 2008.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

Les membres des organes de direction ne bénéficient de même d'aucun engagement pris par la société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

## 17. Engagements et éventualités

Engagement en matière de pensions et retraites: 148 milliers d'euros (cf § 15)

Effets escomptés et non échus :	néant
Avals et cautions reçus par le groupe :	néant
Avals et cautions données par le groupe :	néant

Engagements de paiement futurs En k€	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans
<b>Engagement commerciaux</b>	-	-	-
<b>Obligations contractuelles</b>			
Baux			
- Locaux à Saint Ouen (93)	619	516	0
- Locaux à Aix (93)	63	120	0
- Locaux à Lyon (69)	11	0	0

**18. Effectif moyen salarié**

	31/03/09	31/03/10
Hommes	160	174
Femmes	151	165
<b>TOTAL</b>	<b>311</b>	<b>339</b>
Contrats à durée indéterminée	248	293
Contrats à durée déterminée	63	45
<b>TOTAL</b>	<b>311</b>	<b>338</b>
Cadres	110	119
Employés	201	220
<b>TOTAL</b>	<b>311</b>	<b>339</b>

**19. Informations relatives aux parties liées**

Tableau des filiales et participation

Filiales et participations	Maxidome
forme juridique	<b>sas</b>
Capital Social (euros)	37 000
Réserves & Report à nouveau	0
Quote-part du capital détenu en %	100%
Valeur brute des titres détenus	37 000
Valeur nette des titres détenus	37 000
Prêts et avances consenties par la société	0
Cautions et avals donnés par la société	néant
Chiffre d'affaires H.T. 31/03/10	0
Résultat 31/03/10	(3 733)

Aucun dividende n'a été perçu de la filiale au cours des trois derniers exercices.

La société Maxidome n'a eu aucune activité commerciale.

**20. Politique de gestion des risques financiers***Risque de taux d'intérêt et de liquidité*

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et OBC (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions auront lieu au cours du mois d'octobre pour renouveler les facilités de



trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours : Pour l'exercice 2009 / 2010 ont ainsi été obtenues des crédits de campagne additionnels à hauteur de 10 millions d'euros pour LCL et de 2 millions pour HSBC.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité, ni à un quelconque risque de taux d'intérêt.

#### *Risque sur actions*

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la société est placée en produits monétaires sans risques.

#### *Risque de change*

La société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2010.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

#### *Risque de crédit*

La société n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition de la société aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

## **21. Evénements postérieurs à la date de clôture**

Un projet de réorganisation de la société Rue du Commerce est actuellement soumis aux instances représentatives du personnel pour information et consultation. Ce projet doit permettre à notre société de sauvegarder notre compétitivité dans un contexte de concurrence exacerbée et sur un marché du high-tech en crise.

A l'exception des faits mentionnés ci-dessus, il n'existe à la date d'établissement du présent rapport aucun élément important susceptible d'être signalé pouvant avoir une influence significative sur la marche de l'entreprise .et sur les états financiers clos au 31 mars 2010.

## Comptes Consolidés IFRS



31 mars 2010

## 1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	notes	12 mois 31/03/2009	12 mois 31/03/2010
Produits des activités ordinaires	4	319 727	352 635
dont Ventes de marchandises		305 001	331 047
dont Prestations de services		14 726	21 588
Autres produits de l'activité	5	92	49
Achats consommés		-268 161	-298 120
Marge Brute		51 658	54 564
Charges de personnel	5	-14 988	-15 773
Charges externes		-31 937	-34 851
Impôts et taxes		-1 223	-1 447
Dotations aux amortissements		-817	-1 118
Dépréciations et dotations nettes aux provisions		-414	-1 026
Autres produits de l'exploitation		90	89
Autres charges de l'exploitation		-144	-115
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>		<b>2 225</b>	<b>323</b>
Autres produits opérationnels	6	381	156
Autres charges opérationnelles		0	0
<b>Résultat Opérationnel</b>		<b>2 606</b>	<b>479</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		643	164
Coût de l'endettement financier brut		-60	-2
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>583</b>	<b>162</b>
Autres produits financiers		175	143
Autres produits charges financières		-163	-164
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>3 201</b>	<b>620</b>
Charges d'impôt sur le résultat	7	-1 081	-217
<b>Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice</b>		<b>2 120</b>	<b>403</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 120</b>	<b>403</b>
Part Groupe		2 120	403
Intérêts Minoritaires			
	Notes	31/03/2009	31/03/2010
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	8	11 041 886	11 089 748
<b>Résultat par action</b>		<b>0,19 €</b>	<b>0,04 €</b>
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles		11 536 721	11 668 048
<b>Résultat dilué par action</b>		<b>0,18 €</b>	<b>0,03 €</b>

## 2. GAINS OU PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<b>Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		
	<b>31/03/2009</b>	<b>31/03/2010</b>
<b>Résultat net</b>	<b>2 121</b>	<b>403</b>
Ecarts de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 121	403
Dont part du Groupe	2 121	403
Dont part des intérêts minoritaires	0	0

### 3. BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>notes</b>	<b>31/03/2009</b>	<b>31/03/2010</b>
Écarts d'acquisition	9	91	91
Immobilisations Incorporelles	9	769	1 002
Immobilisations Corporelles	9	861	1 247
Immobilisations Financières	9	228	321
Actifs d'impôts différés	7	329	117
Autres actifs non courants		0	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>2 278</b>	<b>2 778</b>
Stock et en cours	10	20 374	28 777
Créances clients et comptes rattachés (net)	11 & 15	16 744	17 739
Autres créances et comptes de régularisation	11 & 15	5 424	7 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	20 686	17 748
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>63 228</b>	<b>72 178</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>65 506</b>	<b>74 956</b>

<b>PASSIF</b>	<b>notes</b>	<b>31/03/2009</b>	<b>31/03/2010</b>
Capital	13	2 772	2 772
Réserves liées au capital	13	23 450	23 459
Réserves consolidées	13	4 185	6 326
Résultat de l'exercice	13	2 120	403
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	13	<b>32 527</b>	<b>32 961</b>
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	14	0	0
Passif d'impôts différés	7	185	171
Provision pour risques et Charges	15 & 16	131	224
Autres passifs non courants		0	0
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>316</b>	<b>395</b>
Emprunts portant intérêt (part à – d'un an)	17	25	56
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	17	21 978	31 498
Autres créditeurs et comptes de régularisation	17	10 660	10 046
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>32 663</b>	<b>41 600</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>65 506</b>	<b>74 956</b>

## 4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

	notes	31/03/2009	31/03/2010
<b>Résultat net consolidé des entreprises intégrées</b>		<b>2 120</b>	<b>403</b>
Résultat des minoritaires		0	0
<b>Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires</b>		<b>2 120</b>	<b>403</b>
+ / - amortissements et provisions		1 233	1 690
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	13	422	200
+ / - (Plus)/moins values de cession		-46	22
+ / - autres charges et produits		-387	-268
<b>Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt</b>		<b>3 342</b>	<b>2 046</b>
+ / - coûts de l'endettement financier net		-583	-162
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accroi.)/réduction	7	1 087	217
<b>Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt</b>		<b>3 846</b>	<b>2 101</b>
+ / - impôt versé / encaissé		0	-2 350
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-2 749	-1 100
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>1 097</b>	<b>-1 349</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-945	-1 468
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
Variation des prêts et avances		-22	-93
+ / - incidence des variations de périmètre		0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-967</b>	<b>-1 560</b>
+ / - Augmentation de capital en numéraire	13	294	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre		35	-573
Redevances de crédit-bail		-50	383
+ / - Ecart de conversion		0	0
+ / - variation des comptes courants		0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts		0	0
Produits financiers nets		583	162
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>862</b>	<b>-28</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>992</b>	<b>-2 937</b>
Trésorerie d'ouverture		19 694	20 684
Trésorerie de Clôture		20 686	17 748
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>992</b>	<b>-2 937</b>

## 5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

*(en milliers d'euros)*

<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Capital</b>	<b>Primes &amp; Réserves</b>	<b>Résultat Part groupe</b>	<b>Total</b>
<b>CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2008</b>	<b>2 748</b>	<b>24 120</b>	<b>2 834</b>	<b>29 702</b>
Affectation du résultat au 31/03/2008		2 834	-2 834	0
Augmentation de capital (BSPCE)	24	270		294
Impact IFRS sur les réserves (BSPCE)		28		28
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		396		396
Annulation actions propres		-13		-13
Résultat consolidé			2 120	2 120
<b>CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2009</b>	<b>2 772</b>	<b>27 635</b>	<b>2 120</b>	<b>32 527</b>
<b>CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2009</b>	<b>2 772</b>	<b>27 635</b>	<b>2 120</b>	<b>32 527</b>
Affectation du résultat au 31/03/2009		2 120	-2 120	0
Augmentation de capital (BSPCE)				0
Impact IFRS sur les réserves (BSPCE)				0
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		200		199,7
Annulation actions propres		-169		-169
Résultat consolidé			403	403
<b>CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2010</b>	<b>2 772</b>	<b>29 786</b>	<b>403</b>	<b>32 961</b>

## 6. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

### 1. Informations relatives à l'entreprise

En date du 9 juin 2010, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Rue du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2010. Rue du Commerce est une société anonyme cotée à Paris au compartiment C d'Euronext.

Rue du Commerce s'est spécialisée lors de sa création en 1999 dans la distribution exclusivement en ligne de produits high tech à destination des particuliers (BtoC), puis des administrations et entreprises (BtoB). En juillet 2007 Rue du Commerce a progressivement étendu ses activités en fédérant des sites marchands renforçant son offre de produits dans l'électroménager, la mode, la beauté, la maison, le sport et bricolage, les jeux et jouets et les voyages. Depuis septembre 2009, Rue du Commerce présente une offre de biens culturels.

Rue du Commerce exploite à ce jour quatre sites marchands, [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com), [www.topachat.com](http://www.topachat.com), [www.clust.com](http://www.clust.com) et [www.alapage.com](http://www.alapage.com).

### 2. Évènements significatifs de l'exercice

#### Acquisition d'éléments corporels et incorporels représentatifs de l'activité du site Alapage (offre de biens culturels)

Rue du Commerce a acquis, auprès de France Télécom e-commerce, le 01 septembre 2009 pour un prix de 250 k€ des actifs corporels (serveurs) et incorporels (adresse internet – URL, marque, base de données et certains contrats et droit de propriétés intellectuelles), ainsi que le processus logistique, acquisition financée au comptant par prélèvement sur la trésorerie dont dispose la société.

Des stocks de marchandises ont aussi été repris à un coût égal à leur juste valeur pour 78 K€.

Dans le cadre de la prise de contrôle de cette activité au sens de la norme IFRS 3, le Groupe a identifié et évalué à la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. La marque Alapage a été valorisée et inscrite au bilan pour un montant de 318 K€. Sur la base des performances passées et de la situation du site lors des derniers mois précédant la reprise, cette marque a été valorisée par la méthode des redevances en prenant comme hypothèse une durée de vie de 3 ans, un taux de redevance de 1% et un taux d'actualisation de 11%.

Cette acquisition se traduit par un goodwill négatif de 156 K€, comptabilisé en autres produits opérationnels. Cette affectation du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables est considérée comme définitive au 31 mars 2010.

Les actifs et processus repris ne constituent qu'une partie non quantifiable de l'ancienne activité réalisée sous la marque Alapage par son ancien propriétaire. Ainsi il est impossible de communiquer sur un niveau d'activité réalisé sur 12 mois glissants.

Par ailleurs, les ventes et contributions réalisées par le site marchand [www.alapage.com](http://www.alapage.com) sont incorporées au niveau de l'information sectorielle soit au niveau de l'activité distributeur, soit au niveau de l'activité Galerie (voir § 6.4). Les ventes réalisées au 31 mars 2010 sur le site Alapage ne sont pas matérielles.



### 3. Principes comptables

#### Principes de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2010 et disponibles sur le site

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Les comptes consolidés de la période sont présentés en milliers d'euros et sont établis suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités d'estimation que celles utilisées pour les comptes consolidés au 31 mars 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

Normes		Date d'application		Impacts Groupe
		UE	Groupe	
IAS 1 révisée	Présentation des états financiers	01 janvier 2009	01 janvier 2009	(1)
IAS 23 révisée	Coûts d'emprunts	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 11	IFRS2 – actions propres et transactions intragroupe	01 mars 2008	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 13	Programme de fidélisation des clients	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 14	IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRS 7 AMENDEMENT	Instruments Financiers. Informations complémentaires relatives à la juste valeur et au risque de crédit	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IAS 32 et IAS 1 AMENDEMENT	Instruments financiers remboursables en actions et obligations naissant lors de la liquidation	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
Améliorations aux IFRS – mai 2008 - sauf IFRS 5		01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRS 8	Segments opérationnels	01 janvier 2009	01 janvier 2009	(2)
IFRS 2 AMENDEMENT	Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulation	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC9 et IAS 19 AMENDEMENT	Réexamen de dérivés incorporés	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe

(1) IAS 1 révisée – Présentation des états financiers : l'application de cette norme constitue un changement de méthode sans impact sur les résultats et conduit le Groupe à présenter dans ses comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 un État des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres, en plus du compte de résultat et du tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(2) Pour mémoire, le Groupe a appliqué par anticipation la norme IFRS 8 "Segments opérationnels" au 31 mars 2009; cette norme, qui remplace IAS 14, impose de présenter la performance financière et les segments opérationnels de l'entité tels qu'ils sont régulièrement examinés par la direction.

**Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application anticipée est permise :**

Normes	Date d'application de l'UE	Impacts Groupe
IAS 27 Amendée - États financiers consolidés et individuels)	01/07/2009	Non Appliqué
IFRS 3R - Regroupements d'entreprises	01/07/2009	Non Appliqué
IAS 39 - Amendement relatif aux éléments éligibles à une opération de couverture	01/07/2009	Non Appliqué
IFRS 1 – réorganisée	01/01/2010	Non Appliqué
Amendement d'IAS 32 - Classement des émissions de droits	01/02/2010	Non Appliqué
IFRIC 12 - Accords de concession de services	29/03/2009	Non Appliqué
IFRIC 15 - Contrats de construction de biens immobiliers	31/12/2009	Non Appliqué
IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger	01/07/2009	Non Appliqué
IFRIC 17 - Distributions d'actifs non-monétaires aux propriétaires	31/10/2009	Non Appliqué
IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients	31/10/2009	Non Appliqué

Le groupe n'a pas appliqué ces normes par anticipation et ne devrait pas être impacté par leur mise en vigueur.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

**Recours à des estimations et des hypothèses**

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes comptables concernés par des estimations ou hypothèses sont les suivants :

- Dépréciation des comptes clients et du stock (dépréciation statistique) ;
- Détermination des remises de fins d'année ;

- Détermination des charges de BSPCE et Stock-options (Loi Black & Scholes) ;
- Valorisation de la marque (Méthode des redevances actualisées) ;
- Provision pour indemnité de départ à la retraite.

### Principes de consolidation

Les états financiers de Rue du Commerce comprennent les états financiers de Rue du Commerce S.A. et de sa filiale Maxidome au 31 mars de chaque année, ceux-ci sont préparés sur la base des méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes et transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Rue du Commerce. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

La société consolidante est Rue du Commerce SA, 44/50 avenue Capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen cedex.

Les états financiers de la filiale sont établis à la même date de reporting que la société mère et en utilisant les mêmes méthodes comptables. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes annuels, arrêtés au 31 mars 2010.

Les filiales sont consolidés à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle le contrôle n'est plus exercé.

Au 31 mars 2010, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	PAYS	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
RUE DU COMMERCE SA	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	422 797 720	France	Société mère	Société mère	IG*
Maxidome SAS	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	492 829 569	France	100%	100%	IG*

(\*) IG : Intégration globale

### Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de Rue de Commerce et de sa filiale est l'euro (€). Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.

### Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs identifiables acquis, des passifs et passifs éventuels assumés.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis, cet excédent est immédiatement comptabilisé dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles créées en interne, à l'exception des coûts de développement, ne sont pas capitalisées, et les dépenses engagées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont encourues. Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est finie ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

Leur durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de perte de valeur chaque année, soit individuellement soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle elles appartiennent. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de création et du développement, dans les phases initiales, du site internet rueducommerce.com (totalement amortis à ce jour),
- des noms de domaine,
- des logiciels,
- des fonds de commerce et des marques,

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations.

	Durée d'amortissement
Noms de domaine internet	Non amorti
Logiciels	1 an
Marque Top Achat	3 ans
Marque Alapage	3 ans
Site Alapage	3 ans

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

	Durées d'amortissement
• Agencements et Installations	3 ans
• Mobilier, matériel de bureau et inf.	3 ans
• Central téléphonique (autocommutateur)	5 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

### **Dépréciation des actifs corporels et incorporels**

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test doit être effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test de dépréciation, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les écarts d'acquisition ne génèrent pas des entrées de trésorerie et sont, par conséquent, alloués à des UGT ou au groupe d'UGT correspondant au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel est opéré le suivi du retour sur investissement, soit dans le cas de Rue du Commerce l'entité juridique consolidante.

La valeur d'utilité de ces unités ou regroupement d'unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de ces unités ou regroupement d'unités, une perte de valeur est enregistrée pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Contrairement aux éventuelles pertes de valeur affectées aux actifs corporelles et incorporelles amortissables, celles affectées à un écart d'acquisition sont définitives et ne peuvent être reprises au cours d'exercices ultérieurs.

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements, ainsi qu'aux prêts, et sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les dépôts et cautionnements font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement. Les prêts sont des actifs financiers dont la comptabilisation et le suivi des valeurs sont décrits ci-après.

### **Actions propres**

Si le groupe achète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du groupe, ni lorsqu'une dépréciation est constatée ou reprise.

## Stocks

Les stocks sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

Conformément aux principes IAS 2, la valeur brute des stocks en fin de période (et donc le montant de la variation des stocks) tient compte des éléments suivants :

- Escomptes obtenus de la part des fournisseurs
- Remises, rabais, ristournes, obtenus des fournisseurs
- Frais de transport sur achats

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks à la clôture devient supérieure à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est déterminée en fonction des perspectives de ventes. Elle correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

## Actifs financiers

La société classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : prêts et créances d'une part, actifs à la juste valeur par le résultat d'autre part. Au 31 mars 2010, le groupe ne possédait aucun actif financier comptabilisé dans la catégorie des investissements détenus jusqu'à échéance.

La ventilation des actifs financiers entre actifs courants et actifs non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Tous les achats / ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

### Prêts et créances

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables puis au coût amorti calculé à l'aide du taux de rendement effectif. La valeur inscrite au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Ils font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable des prêts et créances est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

### Actifs à la juste valeur par le résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par la société à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces actifs financiers comprennent notamment les valeurs mobilières de placement.

## Passifs financiers

Les passifs financiers sont ventilés entre passifs courants et passifs non courants en fonction de leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Les passifs financiers sont essentiellement constitués de dettes d'exploitation. Ils sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an. Leurs valeurs nominales peuvent être considérées comme très voisines de leurs coûts amortis.

A l'exception des emprunts résultant du retraitement des contrats de location financement, la société n'a aucun prêt ou emprunt.

## Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances



douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les autres débiteurs sont des actifs non financiers. Le groupe apprécie à chaque clôture s'il existe une indication de perte de valeur pour chaque actif. En présence d'une telle présomption, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur nette comptable de l'actif devient inférieure à sa valeur recouvrable.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les équivalents de trésorerie comprennent des SICAV monétaires qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne représentant pas de risque significatif de changement de valeur. Tous les composants sont évalués à leur juste valeur.

Les découverts bancaires sont exclus des équivalents de trésorerie et classés au passif du bilan en emprunts et dettes financières courants.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des découverts bancaires.

### **Provisions**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources que le groupe devra probablement supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée; il s'agit d'un passif éventuel.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, soit le montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante. Ils font l'objet d'une information en annexe.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

### **Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

IAS 19 impose de provisionner les avantages accordés au personnel et qui lui sont versés à une date future, si ces avantages sont gérés dans le cadre de régimes à prestations définies. Dans le cas de Rue du Commerce, il s'agit de la provision pour Indemnités de Départ en Retraite.

### **Contrats de location**

Les contrats de location-financement qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les coûts indirects initiaux engagés lors de la négociation du contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la période de location sur les mêmes bases que les revenus locatifs.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

### Produits des activités ordinaires

Ventes de produits livrés par Rue du Commerce : Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de l'expédition des produits.

Ventes de la Galerie : La commission est constatée à la livraison des marchandises par le partenaire.

Ventes de services : Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par un partenaire, est reconnu à l'expédition des produits. Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par Rue du Commerce, est pris à l'avancement au cours de la période sur laquelle le service est offert.

Prestations publicitaires : Le chiffre d'affaires de la régie est reconnu lorsque la publicité a été diffusée sur un ou plusieurs sites du Groupe Rue du Commerce.

- En application de la norme IAS 18, la société impute chaque année en diminution du prix d'achat des marchandises vendues les remises de fin d'années, semestrielles ou trimestrielles ou de protections de prix qu'elle facture à ses fournisseurs en vertu d'accords cadres marketing conclus avec ces derniers. Ce montant pour l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élève à 1 663 milliers d'euros.
- De même, le chiffre d'affaires publicitaire facturé en échange de prestations publicitaires auprès du même partenaire (échange de bannières) est comptabilisé en moins de ces mêmes dépenses publicitaires. Ce montant pour l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élève à 618 milliers d'euros.
- Ces deux reclassements sont effectués depuis la date de transition aux IFRS et l'indication des montants reclassés (2.281 milliers d'euros) permet de comprendre l'essentiel de la différence entre le chiffre d'affaires social et le chiffres d'affaires consolidé.

Les réductions accordées aux clients lors de la vente sont immédiatement déduites du prix de vente.

A la clôture de chaque exercice, la société enregistre dans le poste « avoirs à émettre » le montant total des bons d'achats adressés à ses clients, encore valides, et non utilisés.

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 18 : produit des activités ordinaires, la société a été amenée à identifier l'impact sur le chiffre d'affaires des éléments suivants :

- **Délai de rétractation** : la société accordant à ses clients un délai de rétractation de 15 jours, il a été tenu compte de la perte de marge potentielle pouvant résulter du retour de produits, dans le cadre de la mise en œuvre de cette faculté de rétractation.
- **Produits défectueux** : la société assure la réparation des produits défectueux pendant la période de garantie pour le compte de ses clients. Elle bénéficie des mêmes conditions de garantie auprès de ses fournisseurs. Toutefois, il arrive que dans certains cas le traitement des produits défectueux se traduise par un coût net pour la société :
  - quand il n'est économiquement pas rentable de faire réparer le produit –notamment dans le cas d'importations en provenance d'Asie,
  - lorsque celui-ci est abîmé mais a malgré tout été accepté en retour en provenance du client.

Conformément aux principes IFRS, la société calcule sur une base statistique le coût de ce service, pour les produits vendus mais non encore retournés.

- **Remboursement de la différence** : la société propose à ses clients le remboursement de la différence sur tous les produits du site dans les 24 heures qui suivent l'achat et provisionne sur une base statistique l'en-cours existant à la clôture de l'exercice.

La prise en compte de ces trois derniers éléments n'a pas d'impact significatif sur le résultat.



## Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- § Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- § Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- § Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant de la non constatation de cette dette potentielle. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

## 4. Information sectorielle (IFRS 8)

2 segments sont examinés par la Direction afin de suivre les performances et l'allocation des ressources du Groupe. Il s'agit des activités stratégiques suivantes :

- Activité de Distributeur
- Activité de Galerie Marchande.

Ces 2 segments correspondent à 2 modes de fonctionnement de l'entreprise très différents :

Rue du Commerce, dans le cadre de son activité de distributeur, assure toute la chaîne du produit, depuis son référencement, son stockage, sa livraison, le traitement des retours et le SAV. .

A l'inverse, Rue du Commerce n'assure pas ces prestations dans le cadre de son activité Galerie, mais perçoit des commissions de la part de ses partenaires, en rémunération de la présentation et de la vente des produits de nos partenaires sur les sites du Groupe.

Aucune ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique n'est communiquée, les ventes réalisées en France représentant plus de 95% du chiffre d'affaires total.

## Compte de résultat sectoriel

12 mois 31/03/2010	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	349 513	3 122		352 635
Ventes intersecteurs	0	0		0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>349 513</b>	<b>3 122</b>		<b>352 635</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>1 619</b>	<b>-1 296</b>		<b>323</b>
Autres produits opérationnels			156	156
Autres charges opérationnelles			0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>1 619</b>	<b>-1 296</b>	<b>156</b>	<b>479</b>
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			164	164
Coût de l'endettement financier brut			-2	-2
Autres produits financiers			143	143
Autres charges financières			-164	-164
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>1 619</b>	<b>-1 296</b>	<b>297</b>	<b>620</b>
Charges d'impôts			-217	-217
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 619</b>	<b>-1 296</b>	<b>80</b>	<b>403</b>

12 mois 31/03/2009	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	318 400	1 327		319 727
Ventes intersecteurs	0	0		0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>308 844</b>	<b>243</b>		<b>309 087</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>4 994</b>	<b>-2 769</b>		<b>2 225</b>
Autres produits opérationnels			381	381
Autres charges opérationnelles			0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>4 994</b>	<b>-2 769</b>	<b>381</b>	<b>2 606</b>
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			643	643
Coût de l'endettement financier brut			-60	-60
Autres produits financiers			175	175
Autres charges financières			-163	-163
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>4 994</b>	<b>-2 769</b>	<b>976</b>	<b>3 201</b>
Charges d'impôts			-1 081	-1 081
<b>RESULTAT NET</b>	<b>4 994</b>	<b>-2 769</b>	<b>-105</b>	<b>2 120</b>

**Bilan sectoriel****Exercice clos le 31 mars 2010**

<b>Actif</b>	<b>Distributeur</b>	<b>Galerie</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
ACTIF NON COURANT	1 093	0	1 685	2 778
ACTIF COURANT	46 408	2 790	22 980	72 178
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>47 501</b>	<b>2 790</b>	<b>24 665</b>	<b>74 956</b>

<b>Passif</b>	<b>Distributeur</b>	<b>Galerie</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
CAPITAUX PROPRES	0	0	32 961	32 961
PASSIF NON COURANT	0	0	395	395
PASSIF COURANT	24 834	2 708	14 058	41 600
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>24 834</b>	<b>2 708</b>	<b>47 414</b>	<b>74 956</b>

**Exercice clos le 31 mars 2009**

<b>Actif</b>	<b>Distributeur</b>	<b>Galerie</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
ACTIF NON COURANT	860	0	1 418	2 278
ACTIF COURANT	37 061	2 208	23 959	63 228
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>37 921</b>	<b>2 208</b>	<b>25 377</b>	<b>65 506</b>

<b>Passif</b>	<b>Distributeur</b>	<b>Galerie</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
CAPITAUX PROPRES	0	0	32 527	32 527
PASSIF NON COURANT	0	0	316	316
PASSIF COURANT	17 232	2 089	13 342	32 663
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17 232</b>	<b>2 089</b>	<b>46 185</b>	<b>65 506</b>

**5. Autres produits et charges****Autres produits**

	<b>31-mars-09</b>	<b>31-mars-10</b>
Subventions publiques	57	29
Autres produits	35	20
<b>Total Autres produits</b>	<b>92</b>	<b>49</b>

Des subventions publiques ont été reçues pour favoriser l'emploi de certaines catégories du personnel.

**Frais de personnel**

	31-mars-09	31-mars-10
Salaires	9 805	10 697
Charges sociales	4 323	4 877
Participation des salariés	438	0
Charges liées aux BSPCE et Stock-Options (cf note 13)	422	200
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>14 988</b>	<b>15 774</b>

**6. Autres produits opérationnels**

Les autres produits opérationnels sont relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis de l'activité Alapage (voir 1.2) pour un montant de 156 K€.

**7. Impôts sur le résultat**

Le rapprochement entre l'impôt théorique sur le résultat et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant pour l'exercice clos le 31 mars 2010 :

	Mars 09 - Mars 10
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	620
Taux d'impôt	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	207
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	217
Ecart	-10

**Décomposition de l'écart :**

- Impôt relatif à des décalages permanents	-9
- Impact du retraitement des PMV sur actions propres	-7
- Impact du retraitement des Stock-Options (IFRS 2)	-67
- Impact du retraitement des BSPCE (IFRS 2)	0
- Autres Impacts *	64
- Non activation des ID sur déficits fiscaux RDC	-1
- Activation des déficits des sociétés fusionnées	0
- Crédits d'impôt	10
- Contribution sociale sur les bénéfices	0
<b>Ecart</b>	<b>-</b>

(\*) : Principalement impact de l'excédent sur le coût d'acquisition Alapage comptabilisé en résultat

L'impôt différé actif s'analyse par nature comme suit :

	31/03/2009	Variation	31/03/2010
Reports déficitaires	0	0	0
Différences temporaires fiscales	614	-410	203
Différences liées aux retraitements	372	-225	147
Total base	986	-635	351
<b>Impôts Différés Actifs</b>	<b>329</b>	<b>-212</b>	<b>117</b>
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

L'impôt différé passif s'analyse par nature comme suit :

	31/03/2009	Variation	31/03/2010
Reports déficitaires	0	0	0
Différences temporaires fiscales	0	0	0
Différences liées aux retraitements	-554	42	-512
Total base	-554	42	-512
<b>Impôts Différés Passifs</b>	<b>-185</b>	<b>14</b>	<b>-171</b>
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

Concernant Maxidome, il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé compte tenu du caractère incertain de récupération du déficit reportable (qui s'élève à 4 milliers d'euros au 31 mars 2010).

## 8. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (ajusté des effets des options dilutives et des actions préférentielles convertibles remboursables à dividende non cumulatif dilutives).

## 9. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

### Valeurs brutes

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>91</b>	<b>21</b>	<b>3 276</b>	<b>3 297</b>	<b>827</b>	<b>2 455</b>	<b>3 282</b>	<b>228</b>
Acquisitions *	0	154	600	754	159	823	982	93
Cessions	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>91</b>	<b>175</b>	<b>3 876</b>	<b>4 051</b>	<b>986</b>	<b>3 278</b>	<b>4 264</b>	<b>321</b>

(\*) : dont 318 K€ de marque Alapage

### Amortissements

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2 527</b>	<b>2 528</b>	<b>679</b>	<b>1 742</b>	<b>2 421</b>	<b>0</b>
Dotations	0	0	522	522	108	488	596	0
Reprises	0	1	0	1	0	0	0	0
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 049</b>	<b>3 049</b>	<b>787</b>	<b>2 230</b>	<b>3 017</b>	<b>0</b>

### Valeurs nettes

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>91</b>	<b>20</b>	<b>749</b>	<b>769</b>	<b>148</b>	<b>713</b>	<b>861</b>	<b>228</b>
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>91</b>	<b>175</b>	<b>827</b>	<b>1 002</b>	<b>199</b>	<b>1 048</b>	<b>1 247</b>	<b>321</b>

L'écart d'acquisition se rattache à l'activité CD & CO (vente aux administrations et aux écoles), activité en forte croissance.

Dans l'absence d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation de cet écart d'acquisition n'a été constatée dans les états financiers au 31 mars 2010.

## 10. Stocks

	31/03/09	31/03/10
<b>Valeur Brute</b>	<b>21 083</b>	<b>29 611</b>
Provisions	(709)	(834)
<b>Valeur Nette</b>	<b>20 374</b>	<b>28 777</b>

## 11. Clients et autres débiteurs (courant)

	Brut 31/03/10	Depr.	Net 31/03/10	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans	Net 31/03/09
Créances Clients et rattachées	20 515	-2 776	17 739	17 739	0	0	16 744
Autres débiteurs et comptes de régularisation	7 914	0	7 914	7 914	0	0	5 424
<b>Total créances de l'actif circulant</b>	<b>28 429</b>	<b>-2 776</b>	<b>25 653</b>	<b>25 653</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 168</b>

Au 31 mars 2010, la balance âgée des créances clients et rattachées se présente comme suit :

	net 31/03/10	Non échue	0 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 à 120 J	> 120 J
Créances Clients et rattachées	17 739	7 003	5 210	3 254	979	128	1 164

Les créances nettes à plus de 120 jours sont relatives essentiellement à des impayés de la part des clients « particuliers ».

## 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/03/09	31/03/10
Valeurs mobilières de placement	17 122	0
Disponibilités	3 564	17 748
<b>Sous total</b>	<b>20 686</b>	<b>17 748</b>
Emprunts court terme (découverts)	0	0
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>20 686</b>	<b>17 748</b>

## 13. Capital émis et réserves

### Capital social

Au 31 mars 2010, le capital de la société Rue du Commerce est composé de 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur la période se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social (1)
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>11 089 748</b>	<b>0,25</b>	<b>2 772 437</b>
Augmentation de capital (conversion de BSPCE)		0,25	0,00
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>11 089 748</b>	<b>0,25</b>	<b>2 772 437</b>

(1) en euros

### **Contrat de liquidité et contrat de croissance externe**

Depuis le 30 septembre 2005 et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, la société RUE DU COMMERCE a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à PORTZAMPARC S.A.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € ont été affectés au compte de liquidité.

Au 31 mars 2010, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 9.227 actions détenues en propre, valorisées 44 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Par ailleurs, la société a lancé un programme de rachat de ses propres titres en vue de financer d'éventuelles acquisitions.

Au 31 mars 2010, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 50.766 actions détenues en propre, valorisées 242 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Ces actions ont été comptabilisées en diminution des capitaux propres (impact négatif sur les réserves de 211 milliers d'euros).

### **Etablissement teneur de titres**

CACEIS Corporate Trust, anciennement Crédit Agricole Caisse d'Epargne Investor Services – Euro Emetteurs Finance, 14 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy les Moulineaux, a été désigné comme mandataire pour assurer la tenue des comptes de propriétaires d'actions nominatives.

### **Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise**

La dernière date d'exercice du plan n°7 de BSPCE est fixée au 30 septembre 2009. Aucune option n'a été exercée par les bénéficiaires au cours du semestre écoulé, le prix d'exercice étant supérieur au cours de bourse. Les 108.635 options existantes au 31 mars 2009 sont ainsi devenues caduques. Aucune charge n'a été comptabilisée au titre de la période close le 31/03/10.

### **Options de souscription d'actions**

Faisant usage de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2009, le Conseil d'Administration a mis en place le 21 octobre 2009 un nouveau plan de Stock-Options, dit n°4, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Le Prix de Souscription de l'Action a été fixé à 5,03 euros (soit une prime d'émission de 4,78 euros) correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 21 octobre 2009; une option donne droit à la souscription d'une action.
- Les Options pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
  - Dans la limite de 50% des Options attribuées à compter du 21 octobre 2011 (inclus) jusqu'au 20 octobre 2012 (exclus);
  - Dans la limite de 75 % des Options attribuées à compter du 21 octobre 2012 (inclus) jusqu'au 20 octobre 2013 (exclus);
  - En totalité à compter du 21 octobre 2013 (inclus) jusqu'au 20 octobre 2019 (inclus).

Les actions qui seront émises devront être intégralement libérées lors de leur souscription. La libération s'effectuera en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société. Les actions créées porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice en cours lors de l'exercice des options. En conséquence, elles donneront droit au dividende versé au titre de l'exercice au cours duquel les options ont été exercées. Les Actions issues de l'exercice des Options ne pourront être cédées avant l'expiration d'un délai de quatre ans à compter de la date d'attribution.

246.700 options de souscription d'actions ont été ainsi allouées en date du 21 octobre 2009 dans le cadre de ce plan n°4.



Conformément à la norme IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions »), les quatre plans d'options de souscription d'actions autorisés par les Assemblées générales du 28/09/2006, 27/09/2007 et 22/09/2009 ont été retraités (plan des 03/10/2006, du 14/05/2007, du 19/02/2008 et du 21/10/2009)

#### Juste valeur des options attribuées

Les justes valeurs des stocks options sont calculées selon le modèle de Black & Scholes. Il a été considéré que toutes les options seront systématiquement exercées à la fin de leur période d'exercice. La volatilité attendue est déterminée comme étant la moyenne de la volatilité historique de sociétés comparables et de la volatilité historique de Rue du Commerce.

#### Caractéristique des plans

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des 4 plans de Stock-Options en vigueur au 31/03/10 :

	Options de souscription d'actions			
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	28/09/2006	28/09/2006	27/09/2007	22/09/2009
Date du Conseil d'administration	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	21/10/2009
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000	246 700
Nb total d'options restantes au 31/03/09	73 000	212 500	100 700	0
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	0	0	0	0
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	2000	34 500	12 800	5 300
Nb total d'options restantes au 31/03/10	71 000	178 000	87 900	241 400
Périodes d'exercice des options	-	-	-	-
1ère période du	03/10/08	14/05/09	19/02/10	21/10/11
au	02/10/09	13/05/10	18/02/11	20/10/12
2ème période du	03/10/09	14/05/10	19/02/11	21/10/12
au	02/10/10	13/05/11	18/02/12	20/10/13
3ème période du	03/10/10	14/05/11	19/02/12	21/10/13
au	02/10/16	13/05/17	18/02/18	20/10/19
Condition d'exercice des options				
1ère période	50 % du nombre total des options pouvant être souscrites			
2ème période	75 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
3ème période	100 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	5,03

Les options sont acquises si le détenteur est toujours présent à l'ouverture de la période d'exercice.

#### Principales hypothèses utilisées

L'estimation des justes valeurs des options octroyées pour les plans datant du 03 octobre 2006, 14 mai 2007 et 19 février 2008 a été réalisée en utilisant le modèle de Black & Scholes. Les données utilisées dans le modèle sont les suivantes :

Plan	n°1, 03/10/2007	n°2, 14/05/2007	n°3, 19/02/2008	n°4, 21/10/2009
Cours du sous-jacent	6,47	6,00	6,05	5,26
Prix d'exercice	6,90	5,88	6,06	5,03
Volatilité	72%	67,5%	57,5%	50,0%
Taux sans risque	3,67%	4,30%	3,70%	2,70%
Maturité attendue	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans
Dividendes attendues	0%	0%	0%	0%
Taux de sortie	12%	12%	12%	12%
Juste valeur de l'option	4,21	3,97	3,56	2,78

#### Charges comptabilisées sur l'exercice

La charge globale initiale des quatre plans s'élève à 1.659 K€.

Le coût total des plans de stock-options (juste valeur de l'option multipliée par le nombre d'actions concernées) est révisé à la clôture de chaque exercice en fonction des hypothèses de vesting et de turnover du personnel, afin de déterminer le nombre d'options qui est susceptible d'être exercé.

54.600 options ont été annulées durant le semestre écoulé.

Pour l'exercice clos le 31/03/07, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 45 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/08, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 324 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/09, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 395 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/10, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 200 K€.

Pour les exercices ultérieurs, et avant toute modification des hypothèses (notamment le nombre d'options encore susceptibles d'être exercées à la clôture des exercices concernés), la prévision des charges est la suivante :

- Exercice clos le 31 mars 2011 : 276 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2012 : 169 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2013 : 56 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2014 : 17 milliers d'euros

#### **14. Emprunts et prêts portant intérêt**

La société n'a aucun prêt ou emprunt au 31 mars 2010.

#### **15. Provisions et dépréciations**

	Provision pour risques et charges	Dépréciation des stocks	Dépréciation des clients	Dépréciation des autres créances
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>131</b>	<b>709</b>	<b>1 968</b>	<b>0</b>
Dotations	93	125	808	
Reprises				
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>224</b>	<b>834</b>	<b>2 776</b>	<b>0</b>

Les provisions pour risques et charges comptabilisées au 31 mars 2010 concernent :

- les indemnités de fin de carrière pour 148 K€
- Un litige commercial pour 76 k€.

#### Litige fiscal

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2 488 milliers d'euros.

A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans ce cadre, au mois de juillet 2007, l'administration fiscale a mis en oeuvre le recouvrement des rectifications de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros, la Société s'en étant acquitté au mois d'août 2007.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a donc été reprise au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice ouvert au 1 avril 2007, concomitamment au paiement effectué en août 2007.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce a introduit une requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif de Montreuil le 9 mars 2010, et demande le dégrèvement pur et simple de l'ensemble des rappels de TVA et des pénalités. (2.488 milliers d'euros hors intérêts)

## **16. Avantages du personnel**

### **Plan d'intéressement des salariés au capital**

Il n'existe pas, à l'exception des plans de stock-options décrits en note 13 et de la participation légale éventuelle, d'autre plan d'intéressement des salariés au capital.

### **Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Une provision pour indemnités de fins de carrière est calculée, sur la base d'hypothèses actuarielles.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision au 31 mars 2010 sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation : Le taux de référence pour des régimes du type des IFC est le taux des obligations d'entreprise de haute qualité de maturité 10 ans, soit 4,00%

b) l'application des dispositifs de la loi Fillon, dans le cas général, les employés doivent cumuler un nombre d'années de service prédéfini afin de bénéficier de leur retraite légale à taux plein. Le nombre d'années de service requis est fonction de l'année de départ à la retraite comme suit :

- Retraite avant 2008, 40,00 années de service,
- Retraite en 2009, 40,25 années de service,
- Retraite en 2010, 40,50 années de service,
- Retraite en 2011, 40,75 années de service,
- Retraite après 2012, 41,00 années de service.

L'âge moyen de la population bénéficiaire étant de 30 ans, les salariés partiront en moyenne à la retraite après 2012. En faisant l'hypothèse que l'âge de début de carrière est de 21 ans pour les non cadres et 23 ans pour les cadres, l'âge de départ à la retraite serait donc de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres.

c) l'application de taux d'augmentation des salaires différenciés pour les cadres et les non cadres de respectivement 3% et 3% (inflation comprise)

d) Table de mortalité : la table TV 88-90 a été retenue

e) Probabilité à l'âge de départ à la retraite Table de turnover : l'application de taux de sortie défini par tranche d'âge a été retenu de la manière suivante :

Tranches d'âge	Probabilité de présence
de 18 à 39 ans	20 %
de 40 à 49 ans	50 %
de 50 à 59 ans	99%
60 ans et au-delà	100%

f) Taux de charges patronales : 45%.

Ces hypothèses conduisent à l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de carrière de 148 milliers d'euros au 31 mars 2010, soit une dotation de 17 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010.

### Droit Individuel de formation

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 15.645 heures au 31 mars 2010.

### Rémunération des dirigeants et des organes de Direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction du Groupe à raison de leurs fonctions au sein des sociétés du Groupe s'élève au titre de l'exercice 2009/2010 à 213 milliers d'euros.

(en euros)	31/03/09	31/03/10
<b>Gauthier PICQUART – Président Directeur Général</b>		
Rémunération Fixe	204 000	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 512	9 427
<b>TOTAL</b>	<b>213 512</b>	<b>213 427</b>
<b>Patrick JACQUEMIN – Directeur Général Délégué *</b>		
Rémunération Fixe	136 000	0
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	8 646	0
<b>TOTAL</b>	<b>144 646</b>	<b>0</b>

\* Monsieur Patrick Jacquemin a quitté ses fonctions de directeur général délégué le 30 novembre 2008.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

De même, les membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun engagement pris par la société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

## 17. Fournisseurs et autres créditeurs (courant)

	31/03/09 Net	31/03/10 Net
<b>Emprunts court terme</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes Fournisseurs</b>		
Fournisseurs	18 704	28 245
Fournisseurs, factures non parvenues	3 274	3 253
<b>Total Dettes fournisseurs</b>	<b>21 978</b>	<b>31 498</b>
<b>Autres Crédateurs</b>		
Personnel et Comptes rattachés	1 663	1 121
Sécurité Sociale et autres organismes	1 461	1 647
Etat – TVA	2 350	3 004
Etat – IS	1 174	0
Autres impôts et taxes	739	801
Autres dettes	3 273	3 473
<b>Total Autres créditeurs</b>	<b>10 660</b>	<b>10 046</b>

## 18. Engagements et éventualités

### Engagements sur contrats de location-financement et contrats de location avec option d'achat

Le groupe a des contrats de location-financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Ces contrats ne comprennent pas de clauses de renouvellement ou de clauses d'options d'achat et d'indexation. Ces contrats ont été retraités conformément aux principes régissant le traitement des contrats de location financement.

Au cours de la période close le 31 mars 2010, aucun nouveau contrat de location n'a été signé.

Au 31 mars 2010, les retraitements provenant de ces contrats de location se traduisent par les montants suivants :

Au 31/03/10	Valeur Brute	Amortissements cumulés	Valeur Nette
Location Autocom	88	-88	0
Location Serveurs	90	-90	0
Location Serveurs	118	-118	0

**Autres engagements**

Effets escomptés et non échus :	néant
Avals et cautions reçus par le groupe :	néant
Avals et cautions données par le groupe :	néant
Nantissement sur les stocks ou comptes clients :	néant

Engagements de paiement futurs	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans
<b>Engagement commerciaux</b>	-	-	-
<b>Obligations contractuelles</b>			
Baux			
- Locaux à Saint Ouen (93)	619	516	0
- Locaux à Aix (93)	63	120	0
- Locaux à Lyon (69)	11	0	0

**19. Effectif moyen salarié**

	31/03/08	31/03/09	31/03/10
Hommes	134	160	174
Femmes	112	151	165
<b>TOTAL</b>	<b>246</b>	<b>311</b>	<b>339</b>
Contrats à durée indéterminée	208	248	293
Contrats à durée déterminée	38	63	45
<b>TOTAL</b>	<b>246</b>	<b>311</b>	<b>338</b>
Cadres	77	110	119
Employés	169	201	220
<b>TOTAL</b>	<b>246</b>	<b>311</b>	<b>339</b>

**20. Informations relatives aux parties liées**

La société Maxidome, acquise le 27 mars 2007, n'a eu aucune activité commerciale au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010. De même et pour la même période, il n'existe aucune transaction intercompagnie entre Maxidome et Rue du Commerce.

Un contrat a été signé le 12 juin 2009 entre la société PatJack sas et Rue du Commerce S.A.. A ce titre, la société PatJack sas dont le dirigeant est Monsieur Patrick Jacquemin, administrateur de la société Rue du Commerce, a facturé pour 76 k€ de prestations de services.

**21. Politique de gestion des risques financiers***Risque de taux d'intérêt et de liquidité*

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et OBC (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions ont eu lieu au cours des mois de septembre et octobre pour renouveler les facilités de trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours : Pour l'exercice 2009 / 2010 ont ainsi été obtenues des crédits de campagne additionnels à hauteur de 10 millions d'euros pour LCL et de 2 millions pour HSBC.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité, ni à un quelconque risque de taux d'intérêt.

#### *Risque sur actions*

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la société est placée en produits monétaires sans risques.

#### *Risque de change*

La société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2010.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

#### *Risque de crédit*

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

#### *Gestion du capital*

L'objectif principal du groupe en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir et ajuster la structure du capital, le groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Comme cela est indiqué dans le §12 ci-dessus, le groupe n'a aucun emprunt au 31 mars 2010.

## **22. Événements postérieurs à la date de clôture**

Un projet de réorganisation de la société Rue du Commerce est actuellement soumis aux instances représentatives du personnel pour information et consultation. Ce projet doit permettre à notre société de sauvegarder notre compétitivité dans un contexte de concurrence exacerbée et sur un marché du high-tech en crise.

**MICHEL HAAS**  
83, avenue André-Morizet  
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2010

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rue du Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans la note 3, paragraphe « Stocks » de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des stocks.
- Votre société procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des créances clients selon les modalités décrites dans la note 3, paragraphe « Clients et créances rattachées » de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 2 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS

ERNST & YOUNG Audit

Franck Sebag

**MICHEL HAAS**  
83, avenue André-Morizet  
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2010

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rue du Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées sur l'exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans la note 3, paragraphe « Stocks » de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des stocks.
- Votre groupe procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des créances clients selon les modalités décrites dans la note 3, paragraphe « Clients et autres débiteurs » de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 2 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS

ERNST & YOUNG Audit

Franck Sebag

## **Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier annuel**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Saint Ouen, le 12 juillet 2010

Monsieur Gauthier Picquart  
Président directeur général et  
Administrateur de Rue du Commerce

Monsieur Laurent Bertin  
Directeur administratif et financier  
de Rue du Commerce